



*Issue du regroupement en 2001 des villes de Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Luc et Iberville, de la paroisse de Saint-Athanase et de la municipalité de L'Acadie, Saint-Jean-sur-Richelieu est située au sud du Québec, sur la Rive-Sud de Montréal, à 20 minutes du pont Champlain et à une trentaine de kilomètres de la frontière canado-américaine. Saint-Jean-sur-Richelieu, ville centre et capitale régionale du Haut-Richelieu, se classe au 11<sup>e</sup> rang des villes de la province et jouit d'un positionnement stratégique.*

## **Appel de candidatures**

---

**Titre de la fonction :**    **Superviseur voirie (garde soir/nuit)**  
**Statut :**                    Temporaire du 18 novembre 2013 au 4 avril 2014  
**Service :**                 Travaux publics

---

### **SOMMAIRE DE LA FONCTION / ROLE**

Le Superviseur voirie est de garde pour couvrir le quart de soir et de nuit pendant la saison hivernale et il travaille sous la supervision du chef de division voirie, aqueduc, égout, parcs et espaces verts. Le titulaire supervise les activités opérationnelles relatives à l'entretien de la voie publique, la réglementation routière, le déneigement, la réparation des conduites d'aqueduc, l'entretien des patinoires et le nettoyage et la réfection de la chaussée. Le titulaire est aussi appelé à surveiller rigoureusement les prévisions météorologiques, procéder aux inspections et à la patrouille du territoire lorsque requis pendant votre période de garde.

### **EXIGENCES NORMALES DE LA FONCTION (PREREQUIS)**

#### **Formation**

- Diplôme d'études collégiales (DEC) en génie civil ou dans un domaine connexe jumelé à une expérience jugée pertinente dans un poste similaire.

#### **Expérience**

- Minimum : 5 années d'expérience dont 2 années en planification et supervision.

#### **Autres exigences**

- Connaissance en gestion municipale et normes de sécurité;
- Expérience pertinente en gestion de personnel syndiqué;
- Attestation de cours de sécurité sur les chantiers de construction;
- Permis de conduire valide, classe 5;
- Connaissance intermédiaire de la suite Microsoft office (Word, Excel et Outlook).

#### **Comportements-clés**

- Avoir une approche axée sur le travail d'équipe et le service à la clientèle;
- Avoir une bonne capacité à gérer les priorités;
- Être organisé, précis et posséder une rigueur au travail;
- Être axé sur la résolution de problèmes et l'atteinte des résultats.

### **SALAIRE**

Le salaire est établi selon la classe 15 du protocole des cadres équités soit, 37,81 \$ au taux horaire.

### **HORAIRE**

Du lundi au jeudi de 15h30 à 7h afin de couvrir la garde sur le quart de soir et de nuit.

Vous pouvez retourner à domicile lorsqu'il n'y a pas d'intervention nécessitant une présence au garage pendant votre période de garde. De plus, le titulaire doit être flexible pour effectuer du temps de garde la fin de semaine selon un horaire de rotation réparti entre les cadres.

### **DATE LIMITE D'INSCRIPTION**

Toute personne intéressée par ce poste devra faire parvenir son curriculum vitæ avant 16 h 30 le 22 octobre 2013, à l'adresse suivante :

#### **Superviseur voirie (garde soir/nuit)**

Service des ressources humaines

Par courriel à [ressources.humaines@ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca](mailto:ressources.humaines@ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca)

Vous trouverez également cet affichage sur le site internet de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, à la rubrique « **Carrières** » - [www.ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca](http://www.ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca).

*La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu souscrit au programme d'accès à l'égalité en emploi. L'utilisation du masculin a pour but d'alléger la lecture.*

Le 9 octobre 2013